

Le compost, l'or noir des champs

Soutenue par la Camy, la plate-forme de compostage de Flacourt traite les déchets verts de l'agglomération mantoise. Elle produit par an 6 000 tonnes de broyat et de compost pour l'agriculture biologique.

C'est une première pour le village qui n'a pas l'habitude des grands événements. Le 27 mai, il a accueilli l'assemblée générale annuelle des Agriculteurs composteurs de France. C'est plus exactement Roselyne Dupille, ancien maire et exploitante agricole, qui a ouvert les portes de sa ferme pour recevoir ses collègues reconvertis comme elle dans la filière de compostage. Le thème du jour : « Quelles conditions de réussite pour une qualité du retour au sol des matières organiques ? »

Une visite en présence du partenariat numéro un du secteur de compostage : la Camy, de son président Dominique Bayet et de plusieurs maires de l'agglomération.

La filière s'organise

Présidée par François Dussartier, l'association professionnelle créée en 2003 compte aujourd'hui 34 entreprises adhérentes et 60 agriculteurs associés qui traitent en France près de 400 000 tonnes de déchets organiques. Elle fédère 42 plate-formes de compostage dont celle de Roselyne Dupille qui a rejoint la structure « pour se sentir moins seule dans [son] activité »,

« L'isolement n'est pas toujours facile à supporter. C'est pour discuter sur les problèmes que nous avons en commun, confrontez vos pratiques de vie et vous entraînez que j'ai adhéré aux Agriculteurs composteurs de France », a déclaré M. Dupille en entamant la visite de son installation qui venait clôturer l'assemblée générale.

Roselyne Dupille (au premier plan) guide les invités sur la plate-forme de compostage

s'est renforcé en 2004 par le biais d'une délégation de service public pour le traitement des déchets verts de la Camy.

Collectées à domicile ou apportées volontairement dans les déchèteries ouvertes de l'agglomération, 10 000 tonnes de déchets végétaux sont traitées chaque année sur la plate-forme de Flacourt qui s'étend sur une dalle d'un hecta-

tre entièrement étanche. Il en ressort 6 000 tonnes de broyat et de compost. De quoi amender 600 hectares. Seule installation du territoire, la compostière attire sept agriculteurs bio du Mantois et quelques exploitants en culture conventionnelle. Elle offre aussi chaque année une distribution gratuite de compost aux habitants de l'agglomération. Une poignée de particuliers avertis viennent



valeuses compostantes de France. Il a souligné l'importance du compostage dans le cycle de valorisation et a rappelé les exigences de Grenelle de l'Environnement : « La valorisation des déchets organiques représente 24 % du tonnage en 2004. Elle devra passer à 35 % en 2012 et à 45 % en 2015 ». Autre dire que la plate-forme de Flacourt a un bel avenir devant elle.

EC.

Comment ça marche

Le végétal est soumis d'abord broyé par une machine à lamelles. Stockés, ils sont ensuite régulièrement secoués car l'aérogénération est essentielle pour une bonne décomposition.

La fermentation varie de 60 à 70 °C ce qui permet d'éliminer les graisses et les éléments pathogènes. Il faut 4 à 7 mois pour faire du compost. Il apporte au sol carbone et azote (équilibre 2,7-1,3) d'origine naturelle.

Une activité appelée à se développer

À l'heure de faire la visite, Dominique Bayet qui préside au Sénat le groupe d'études sur la gestion des déchets a salué « le succès de progress et d'excellence environnementale » des Agricul-